

La lettre aux responsables



Mesdames, Messieurs,

Voici la lettre aux Responsables pour le mois de février 2019, elle est désormais au format newsletter, s'affiche directement dans le corps de votre mail et s'adapte parfaitement à tous vos supports (ordinateur, tablette smartphone) pour un meilleur confort de lecture.

Continuons d'étendre la portée de cette lettre en nous efforçant d'y associer l'ensemble de nos associations. L'information de tous permet l'adhésion de tous.

Débat national : faire entendre la voix des retraités et des personnes âgées ?

Pendant plus d'un an, nous avons réitéré nos demandes de rencontre avec le Gouvernement pour lui faire part de nos réflexions et propositions sur la situation des retraités et des personnes âgées (pouvoir d'achat et fiscalité, perte d'autonomie, discrimination...). Beaucoup sont restées lettre morte !

Le débat national lancé en début d'année par le président de la République sur tout le territoire permet à chaque citoyen d'exprimer ses attentes et de proposer des solutions. A chacun d'entre vous de se positionner en tant que citoyen pour y participer ou pas. La Fédération nationale ne donnera pas de consignes dans un sens ou dans un autre.

Si le Conseil d'administration s'interroge sur les suites données à ce débat, il se sent par contre mandaté pour faire connaître aux pouvoirs publics son point de vue, et ce débat national est une opportunité pour faire entendre, de nouveau, sa voix.

Sur les quatre thèmes retenus par le président de la République (fiscalité et dépenses publiques, organisation des services publics, transition écologique et démocratie et citoyenneté), nous avons des choses à dire.

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, nous a adressé un courrier en date du 30 janvier pour connaître la place que Générations Mouvement souhaite prendre dans ce dispositif. Nous avons décidé de répondre positivement et demandé à la ministre une audience.

Pour information, je tiens à rappeler que Générations Mouvement – Fédération nationale a été auditionnée à quatre reprises au cours de l'année 2018 :

1. En juin par Marguerite Cazeneuve, **conseillère technique pour la protection sociale et les comptes publics** auprès du cabinet du 1^{er} ministre (points abordés : promotion de la santé, prévention, mobilité, lutte contre la fracture numérique).

En octobre par Jacques Toubon, **défenseur des droits** sur la prise en compte de la situation particulière des personnes âgées (points abordés : représentation des personnes âgées dans les instances et des usagers en milieu hospitalier, illettrisme et difficulté d'accès à internet, absence des transports, disparition des services publics et désertification médicale en milieu rural). – [lire la note de synthèse](#) :

1. En novembre par Eric Woerth, **président de la commission des finances de l'Assemblée nationale** (points abordés : pouvoir d'achat des retraités (gel des pensions, augmentation de la CSG), demande d'une compensation sur les compléments santé).

En décembre par Stéphane Corbin et Jean-Pierre Aquino, **rapporteurs de l'atelier 5 Prévention et bien vieillir** de la mission pilotée par Dominique Libault, portant sur le Grand âge et l'autonomie dans le cadre de la consultation lancée par Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé (points abordés : la promotion de la santé tout au long de la vie, la ruralité et le vieillissement, les actions de prévention). [Lire la note de synthèse](#)

Henri Lemoine
Président national

Développer sa Fédération départementale : question de stratégie et d'adaptation !

Tambour battant n°57 du mois de septembre a consacré un échange de points de vue entre Michèle Girard, présidente de la Fédération de l'Hérault et trésorière adjointe en charge du développement de la Fédération nationale, et Marie-Claude Rey, présidente de la Fédération du Rhône.

En ce début d'année 2019, relisez leurs propos et écoutez-les en consultant la vidéo de leurs témoignages sur la chaîne You Tube de Générations Mouvement.

Contrat Cohésion arcange : une nouvelle garantie *Cyber sécurité*, sans augmentation du coût de la prime !

Groupama a décidé de faire bénéficier Générations Mouvement d'une garantie *Cyber sécurité*, au titre de Cohésion Arcange. Cette garantie est acquise automatiquement à l'ensemble des structures déclarées loi 1901, adhérentes de Générations Mouvement, à compter du 1^{er} janvier 2019... sans majoration de la prime.

Les Fédérations départementales recevront prochainement l'objet de la nouvelle garantie de la part de leurs caisses régionales Groupama.

En quoi consiste cette nouvelle garantie ?

En cas d'acte de malveillance informatique envers nos outils numériques (fichiers, sites, Saga), Groupama organise et prend en charge les mesures nécessaires pour faire face à une situation de crise et indemnise les frais et pertes subis ainsi que les frais et pertes encourus à la suite d'une réclamation d'un tiers. Evidemment, il y a des conditions, mais Saga les respecte déjà (ce qui n'est pas forcément le cas des fichiers des clubs ou des Fédérations départementales) : protéger le système d'information (firewall, mots de passe, etc.), utiliser des anti-virus ou sauvegarder les données de manière hebdomadaire sur un support conservé hors des locaux.

Formation PowerPoint

L'IFRA propose à son catalogue 2019 une formation complémentaire ouverte à tous les responsables des Fédérations : « **PowerPoint : de l'utilisateur à l'initiateur** »

Objectifs : approfondir vos acquis Powerpoint afin d'être en capacité de proposer aux responsables des clubs et associations de votre Fédération la prise en main et les fonctions essentielles de PowerPoint pour animer leurs AG et réunions.

Prérequis : connaissance des fonctions essentielles de PowerPoint et venir avec son propre ordinateur équipé de Microsoft PowerPoint

Date : mercredi 24 avril 2019 au siège de la Fédération nationale à Bobigny (1 journée)

Effectif : 10 stagiaires maximum

Coûts : Formation prise en charge par la Fédération nationale (ainsi que le repas du midi), déplacements et éventuelles nuités à la charge des participants

Renseignements et inscription : Raymond Lévy – mail : rlevy@gmouv.org

Siel bleu : du nouveau chez notre partenaire !

Siel bleu, notre partenaire pour l'activité physique adaptée (plus de 100 associations chaque année font appel à eux pour mettre en place une session de gymnastique ou de marche avec bâtons), est aujourd'hui reconnu comme un acteur essentiel dans la prévention.

En 2018, quatre événements montrent le dynamisme de Siel Bleu et son engagement pour promouvoir la santé par l'activité physique :

Siel Bleu fait partie des 22 lauréats retenus dans le cadre de la *French impact*, programme initié par le Gouvernement pour accompagner des projets d'[innovation sociale](#) porté par le [ministère de la Transition écologique et solidaire](#) et pour soutenir les structures de l'[économie sociale et solidaire](#), en mettant

l'accent sur l'[impact social](#)

1. L'Institut de recherche de Siel Bleu a organisé, avec succès, son premier colloque en direction des professionnels. L'Institut Siel Bleu a pour objectifs d'élaborer, d'étudier et de diffuser de nouvelles pratiques de santé pour le mieux-être des personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou l'avancée en âge. Ces pratiques dans les domaines de la santé, de la qualité de vie, de l'autonomie et du lien social ont pour finalité de permettre aux personnes de mieux vivre, quel que soit leur état de santé.
2. Siel Bleu a édité son premier ouvrage : *Soin du corps, soin de soi*. L'approche de l'activité physique dans le parcours de soins du patient y est très éthique : le soin peut être global et existentiel, le « prendre soin de soi » étant complémentaire du soin médical.
3. Enfin, au regard de vingt années de pratique en utilisant du matériel de fournisseurs spécialisés, Siel Bleu a conçu ses propres objets et cherché un fabricant français. Toutes les équipes de Siel Bleu devraient, à terme, être équipées de ce matériel qui correspond à leurs méthodes pédagogiques.

Renseignements : contact@sielbleu.org

Concours de dictée : les inscriptions sont ouvertes !

Le concours de dictée se déroulera au centre de vacances des Issambres (Var), chez notre partenaire Cap vacances, du 3 au 6 juin.

Solution d'aide à la gestion associative (SAGA)

Trois dates d'intégration des fichiers des adhérents départementaux dans SAGA sont prévues dans l'année : avril, septembre et décembre.

Les Fédérations qui souhaitent intégrer SAGA en avril 2019 doivent faire parvenir leur fichier avant le 1^{er} mars à la Fédération nationale : cozanne@gmouv.org.

Attention : Les fédérations départementales ayant déjà envoyé leur fichier et suivi la formation SAGA ne sont pas concernées par cette information.

Renseignements : Charlène Ozanne – mail : cozanne@gmouv.org

Votez !

Le concours photos est lancé, à vous de "liker" (aimer) votre photo préférée sur la page Facebook de Générations Mouvement et ainsi faire remporter à son auteur "le prix des internautes".

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : de la responsabilité de la Fédération nationale

Le renouvellement de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyage dont bénéficient toutes les associations adhérentes à Générations Mouvement ainsi que les relations avec Atout France sont du ressort de la Fédération nationale.

Or, il s'avère que des clubs envoient directement à Atout France leur procès-verbal d'assemblée générale, ce qui n'est pas sans poser de problème.

La Fédération nationale vous remercie d'informer vos clubs qu'aucune démarche de leur part n'est à faire auprès d'Atout France pour bénéficier de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyage..

Renseignements

Michel Wasserfal – mwasserfal@gmouv.org

Marche et Photo : deux séjours thématiques au programme

Profitez des deux séjours proposés par la Fédération nationale d'ici le mois de juin.

Marcheurs et photographes, amateurs ou pas, ces deux séjours s'adressent à tous les adhérents, quel que soit leur niveau, et qui ont envie de se dépayser, de se retrouver avec d'autres personnes pour partager une passion commune, prendre plaisir à découvrir des lieux par le biais de la marche ou au travers d'un objectif.

Séjour *Marche*

Après le Jura, le midi et les charmes du Reverdi dans le Var : le séjour de marche est prévu du 8 au 12 avril chez notre partenaire *Les Villages clubs du soleil*.

Le Golfe de Saint-Tropez et ses plages mythiques, les collines des Maures aux sentiers parfumés... C'est l'âme provençale qui fait vibrer le Reverdi ! Après des marches dans cette magnifique nature, vous pouvez vous ressourcer dans ce hameau plein de charme aux ruelles de village, profiter d'un « Sud » authentique et des équipements du centre de vacances pour un farniente et une relaxation bien mérités !

Il reste de la place !